L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 12 OCTOBRE 1880.

LA PLUS GRANDE

Brasserie du Monde

Qui mette en bouteilles,

A vendre, en entrepôt ou droit payé, par

Bassetti & Xiques,

67 et 69 rue Décatur,

AGENTS.

1er sept—3m

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quatier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N. B. — Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernieres améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétics sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré le service d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.

Respectueusement,

GEORGE P. MALONEY, D. D. S.

Nile Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—1a

EXCELSIOR.

Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal, près St-Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur, travail garanti comme excellence, extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux ratelliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.

9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,

190 - - - DAUPHINE - - - 190

Entre Ste-Anne et Dumaine.

19 janv 1880

Dr. F. SAHUQUE & SON,

DENTISTES,

59 .... Bourbon 59

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce, aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.

4 mars—1an, D. Mer. V

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Remparts.

21mai—1an D Ma J

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,

258 .... Chartres 258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce. Aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an, dim. mar jeu.

VÊTEMENTS.

COUPE PARFAITE,

LE PLUS VASTE STOCK AU SUD.

AUTOMN

81 & 83

LEON

Godchaux,

RUE

DU

CANAL.

NOUVELLE ORLÉANS.

HIVER.

CHAPEAUX, VALISES ET OMBRELLES.

Vêtements pour tout le monde

Costumes de messieurs, de jeunes gens et d'enfants.

Articles de toilette pour hommes.

12 sept—DMarJ

Fabricants de sucre et Brasseurs.

1851 ..... BONNABEL 1880

BI-SULFITE DE CHAUX

VINGT-NEUF ANNÉES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi sulfite.

Demandez les circulaires accompagnées de renseignements à

H. BONNABEL

5oct—2m 37 rue North Peters.

BASIL BARES,

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits musique fournie pour soirée et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 236 rue des Remparts, entre Ursulines et St-Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.

25 juillet—3m—DMarJ

FRANÇOIS DUFRECHE,

Successeur de JAMES GIBNEY,

Entrepreneur de pompes funèbres.

57 Rue des Champs-Elysées,

Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle Orléans.

TOUJOURS PRÊTS.

Cercueils Métalliques brévetés,

En acajou et en noyer.

Aussi Cercueils simples.

VOITURES A LOUER.

21 janv—1an—D.M.J.

INSTITUTIONS.

Collége Jefferson, St. Jacques, Lne, sous la direction des Pères Maristes. Cet établissement bien connu est avantageusement situé sur les bords du Mississippi. On s'y rend de la Nouvelle Orléans en 4 heures, par bateau ou par chemin de fer. Cours classique et commercial complet. La réouverture des classes est fixée au 5 octobre, époque à laquelle un des Pères sera à bord du vapeur Robt. E. Lee pour y recevoir les élèves de la Nouvelle-Orléans et des environs et les accompagner au collége.

REV. J. J. GRIMES, Président.

9 sept—1mJDMa

Institut Markey et Picard

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans, Lne.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement M. J. E. Seaman fera un cours de mathématiques, et M. A. Fortier de langue française.

Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfége.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2mDMaJ

Académie St Aloysius sous la direction des Frères du Sacré-Cœur.—Cette institution anciennne et favorablement connue de ses nombreux patrons, réouvrira ses classes le premier LUNDI d'octobre. Le cours des études comprendra les branches usuelles préparatoire et commerciale. L'enseignement du français et de l'allemand ne coûtera pas de frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Académie, angle des rues Chartres et Quartier.

12 sept—1mois

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

198 .... Esplanade 198

L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 22août

INSTITUT ST-LOUIS

POUR JEUNES FILLES,

DIRIGÉ PAR Mme M. S. FARNET,

275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18août—3m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean-Marie	Harent Pierre Jacques Delphin
Alluin Pierre	Iffrig Mme
Anzies P	Jarriat François
Allemand Louis	Juven Eugène
Anganmarre Eugène	Kreppar Michel
Arzarcq	Lacroix Pierre Paul
Astugue Bernard	Leblanc Auguste
Bordes Alexandre François et Mariette	Labausat Mathieu
Burthe Mme Veuve George	Legros Mr
Butler Mme Vve	Leronge Alphonse
Besey Charles	Leviemte Félix
Bistes Jean	Le Vendre ou Le Veindre Jean Mathurin
Brunet Adrien	Lefèvre Mr
Bourgeois Marguerite	Lancelot Mme Jean Marie
Bonneville Marcelin	Lefèvre P
Bochud Jules Gustave	Laurent Germain et Emile
Berdelay Joseph	Le Stum Yves Marie
Bettinger Mr	Lacaze Jean
Bourrier Mme Vve	Lahitte Mme Vve
Corvaisier Joseph	Lefèvre Désiré
Courtiade Eugène	Lavery Francisque
Chiapella A	Lussau Dominique
Chauveau Louis	Muller William
Castagnon Paul	Maillier
Cencier Alexandre	Marcel Joseph
Colladant Jacques	Maguier Joseph
Conssirat-Salat Pierre	Mazure Louis
Chatelain Mme, née Catherine Jardin	Moirand Mme de
Casaubon Mme Vve	Meyniel Jean
Cluzet Ernest	Maestre Pierre
Deron Luc Thérèse Henri	Narbot Jean Marie
Dormier J V	Ostallier Charles
Dupuget Marie	Perez Dominique
Dartaure Joseph François	Privet André
Dufaut J	Picart Mme Vve, née Louise Parizot
Dailery Claudine	Penat Pierre
Danolol Mme	Pretasch Albert
Dormier Jules Victor	Peloum Victor François Jean
Frarier Jean Michel	Pézo Adolphe
Fiachard Emile	Prépant Ernest Michel
Forstall's Sons	Poirson Philippe Ernest
Fage Louis	Rocques Jean Baptiste
Flouch Mme Charles	Rougeau Ambroise
Fabelier Mme Vve	Rousseau Louis
Ferran Jean	Rougouffre Auguste
Galimier Mr	Rolland Edouard
Godin Charles	Schmutz Mr
Gouffe Mr	Sarrat Mme Vve Célestin
Guiraud Mme Vve Joseph	Semin Mr
Herbert Louis	Tristani Mr
Hery Martin	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, Le 9 octobre 1880.

Le Gérant,

FRANCIS NAVONE.

9 oct—

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des **prix excessivement minimes.**

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tout ordre sera promptement exécuté.

12 sept—1m A. GONTHIER.

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS, Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 65c le gallon. 10 mars—1an

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGÈNE ERATH,

283 ..... RUE VILLERE 283

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11nov—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

fév 80 1an—D.M.J.

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

15août—2m

E. G. Sander,

Ancienne maison de B. LABORDE,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

BUREAUX ET ECURIES:

24 .... Rue des Français 24

Entre Chartres et Decatur, 3e District.

28 fév—1 an. mar jeu dim.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va, avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

mai 80—1 an

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1an LEONORA FASS.

FRED. N. THAYER & Co.

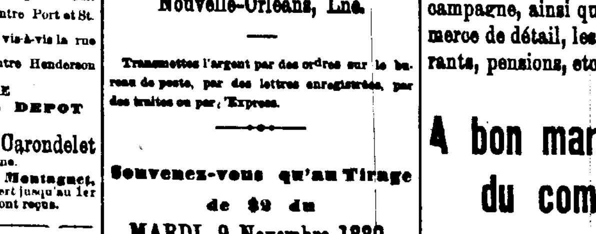

ENTREPOT DE VOITURES.

109 RUE GRAVIER,

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 12 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures Américaines qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

mai 1an—V&C.

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi, 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir :

1. D'élire des électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.

2. D'élire des membres du Congrès pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats-Unis.

3. D'élire des officiers de ville pour la ville de la Nlle-Orléans.

4. D'élire deux recorders pour la ville de la Nlle-Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi, 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nlle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir :

I.—**Huit Electeurs** du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pris dans l'Etat tout entier, et dont six viendront des divers districts électoraux de l'Etat.

II.—**Deux Représentants** au Congrès, pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir :

Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard.)

Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)

III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir :

Un Maire.
Un Administrateur de Finance.
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessements.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.

IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou qualifiés, savoir :

Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2oct—32f

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel de Ville, 6 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à la section 3e de la loi No 123 de 1880, avis est donné qu'à dater de JEUDI, 9 septembre 1880, et jusqu'à nouvel ordre, les bureaux d'enregistrement des votants seront ouverts de 9 heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir, tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) aux endroits ci-dessous indiqués—savoir :

PREMIER WARD.
Au coin des rues [illegible] et Magazine.
DEUXIÈME WARD.
Au coin sud ouest de la Promenade Triton et de la rue St. Charles.
TROISIÈME WARD.
A la Salle St. Patrick, en face de la Place Lafayette.
QUATRIÈME ET CINQUIÈME WARDS.
A la Maison d'Etat, rue Royale.
SIXIÈME WARD.
Au Wigwam coin des rues Hôpital et Bonagogne.
SEPTIÈME WARD.
Coin des rues St. Bernard et Claiborne.
HUITIÈME WARD.
Au coin des rues Champs-Elysées et Dauphine.
NEUVIÈME WARD.
Au Wigwam rue Dauphine, entre Désiré et Elmire.
DIXIÈME WARD.
Station de Police, rue Rousseau.
ONZIÈME WARD.
Rue Washington entre Magazine et Camp.
DOUZIÈME ET TREIZIÈME WARDS.
Coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.
QUATORZIÈME WARD.
Coin des rues Magazine et Octavia.
QUINZIÈME WARD.
Rue Patterson entre Lavergne et Verret.
SEIZIÈME ET DIX SEPTIÈME WARDS.
A la maison de Cour, Carrollton.

sept au 22oct I. W. PATTON, Maire.

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVEE,

123 .... RUE ROYALE 123

Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce. Les prix sont des plus modérés.

On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

HOTEL WEST END.

NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.

Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.

Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET,

Propriétaire.

FRITZ HUPPENBAUER,

Directeur.

28 juillet—3m

CHARLES JACQUES,

Restaurant français,

54 Ouest-Onzième Rue,

Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar : Menu varié tous les jours ; Potage, Hors d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.

13av—6m

Réclamations Francaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.

20 juil 3m P. O. boite 2027.

BONS DES ETATS-UNIS

à 4 pour cent.

De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans

RUE DU CAMP 54.

27mai—1an

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal

COMPANY.

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

CHARBON en car, pour expédition.

Chantiers:
1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand.
2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville.
3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE

BAYOU SARA COAL DEPOT

BUREAU :

Coin des rues Gravier et Carondelet

Nlle Orléans, Louisiane.

N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.

1er août—6m

CHARBON.

COAL

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, Dépôt encoignure Chartres et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré :

Aux familles, à .... 45c par baril.

Aux manufactures, à .... 42 1/2c "

3août—1a

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.

No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart

A vendre au détail :

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00 gallon.
Californie Zinfandel No 1	80
No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2,50 la douzaine.

Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.

Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.

Livraison à domicile sans frais.

20 juin—1 an.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots pavés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 9 Novembre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT :

$30,000,

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400 !

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 9 Novembre 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution !

Distribution Extraordinaire !

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	.....	10,000
1 Lot de	5,000,	.....	5,000
2 Lots de	2,500,	.....	5,000
5 Lots d	1,000,	.....	5,000
20 Lots d	500,	.....	10,000
100 Lots d	100,	.....	10,000
200 Lots de	50,	.....	10,000
500 Lots de	20,	.....	10,000
1,000 Lots de	10,	.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 9 Novembre 1880,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et des personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires en en[illegible] sont des escrocs.

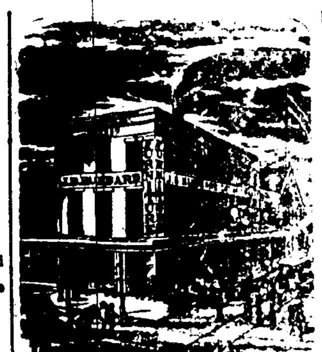

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud ; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotonline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à ien. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Orins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs !

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

S. Guinault, pour l'usage, etc., vs. Jules Buisson et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,574.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 13 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A de l'îlet No 322, borné par les rues Coliseum, Delachaise et Prytania et l'Avenue de la Louisiane. La dite portion de terre mesure soixante-cinq pieds de face à l'Avenue de la Louisiane, soixante quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur et façade à la rue Coliseum. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, galerie et cabinet, deux chambres, deux cabinets et galeries dans l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance.

2. Un morceau de terre attenant au susdit désigné par la lettre B, mesurant soixante-cinq pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de soixante-quatre pieds sept et un huitième pouces sur la ligne qui le divise du lot A, soixante-quatre pieds cinq et trois quarts pouces sur la ligne qui le divise des lots C et D et soixante-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois de trois chambres, cabinet et balcon, cuve, lieux d'aisance, etc.

3. Un lot de terre situé dans le même ilet, formant le coin des rues Delachaise et Coliseum, le dit lot désigné par la lettre C, a trente deux pieds de face à la première rue, cent vingt-cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue, la même profondeur sur la ligne qui le divise du lot D décrit plus bas, et trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot B déjà décrit ci-dessus.

4. Un autre lot désigné par la lettre D contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant trente deux pieds de face à la rue Delachaise, trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent-vingt cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 oct—19 26—nov 2,9,13

Sam'l. M. Russ vs. Henry T. Lawler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 258—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 octobre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Henry T. Lawler, défendeur dans l'affaire ci-dessus dans un procès à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans intitulé Henry T. Lawler vs Adolphe Schreiber et numéroté 234 du dossier de la dite cour, division A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12oct—12,19,23.

Emile Bouny vs Robert G. Duguê.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans No 197. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 19 octobre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et toutes les autres améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Louis, Bourbon et Conti et mesurant (au pied français) cinquante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf pouces étant borné sur le côté le plus près de la rue St Louis par la propriété appartenant anciennement à feu Nicholas Girod, et sur le côté plus près de la rue Conti par la propriété appartenant à Mme A. Morphy, étant la même propriété acquise par le dit Duguê à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans le 30 avril 1877 dans le procès d'Auguste Gautier vs Marie B. Dorsecourt No 807 de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 30 oct 7 14 19

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880 y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$294 553 51
Risques maritimes		23 682 42
Risques de rivière		29 715 16
Total des primes		$347 951 09
Moins primes non acquises		88 524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$259 427 09
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$74 435 58	
Sur risques marit. mes	9 810 44	
Sur risques de rivières	6 471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 87	
Réassurances et primes remboursées	16 706 72	121 627 72
Profits		$137 799 37

La compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$229 035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works 1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147 842 37
Billets à ordre	66 441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurances, de banques et autres	65 717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	80,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans }

Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs :

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	L. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W TAYLOR.

13 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé $500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt		$388,272 81
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49,568 90	—$348,360 69
Profits nets		39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 1 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées des conditions libérales au **Bureau de la Compagnie, 59 rue du Camp.**

JAMES I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs :

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	B. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
B. Bisoes,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Shuma,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emory Clapp,
R. S. Craig,	W. E. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

23 janv—1an.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Emile Bouny vs. Amédée F. Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 244.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 15 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, St Jean-Baptiste, Girod et Français, désigné par le No Quatre de l'ilet No Vingt-Deux et mesure (au pied français) trente pieds de face à la rue Union sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles, acquis par le feu Amédée F. Paris, par achat de Mme Julie Fichet, Veuve de Jacques Huguenot, par acte passé devant Eusebe Bouny, notaire en cette ville, le 23 aout 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 sept—14,21,28—oct 5,12 15

Wm P. Ames, tuteur, etc (George W. Nott subrogé) versus les héritiers de Samuel Choppin, No 11051 du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant transféré à la [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 418, en vertu d'un writ de saisie et vente au shérif civil de cette paroisse, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 30 octobre 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Estelle et Melicerte, désignés par les numéros huit, neuf et dix, sur un plan des mêmes et d'une autre propriété, fait par A. Moelhausen, voyer, du 1er décembre 1846, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire de cette ville les dits lots adjacents l'un à l'autre et mesurant chacun vingt quatre pieds de face à la rue du Camp sur des profondeurs comme suit, à savoir :

Les lots numéros huit et neuf mesurent chacun cent-vingt pieds de profondeur sur vingt-quatre pieds dans le fond et de face à une allée en commun avec les dits lots et autres numéro il est de signé sur le dit plan et le lot numéro dix a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et donne sur vingt quatre pieds de largeur dans le fond et à l'usage de la dite allée. Etant la même propriété acquise par feu le Dr Samuel Choppin par achat du Dr Edward Ames par acte passé pardevant Adolphe Mazureau anciennement notaire en cette ville le 5 octobre 1866.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 sept—28, oct 5, 12, 19, 26, 30

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans pour effectuer un partage.

Emma Conn vs. Mme Anne Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 347. En vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1880 et signé le 28 juin 1880 par l'ancienne Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 26 200 du dossier de ladite Cour, maintenant transféré à moi adressé par l'Honorable Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 16 octobre 1880 à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, La Fayette, anciennement Hevia, Bolivar et Bertrand et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de cent-vingt pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le dit lot de terre est composé d'une moitié du lot numéro — et d'une portion du numéro cinq sur un plan dressé par A. G. Blanchard voyer et annexé à un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire en cette ville, en date du 14 septembre 1870.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

15sept—15,22 29—oct 6 13,16

Alphonse Martin vs James Robinson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No [illegible]. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 6 novembre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Thalia, Palmyre et Broad, désigné comme le No Un sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer en date du 10me jour d'octobre 1844 et déposé à l'étude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville le dit lot forme l'encoignure des rues Palmyre et Broad et mesure (au pied français) vingt pieds de face à la rue Palmyre cinquante quatre pieds et sept pouces de face à la rue Broad, [illegible] quatre pieds cinq pouces et quatre lignes jusqu'à quatre et six lignes [illegible], moins quatre pouces et six lignes [illegible] perpendiculairement vers la rue Palmyre ayant en outre une largeur de [illegible] et quatre lignes.

Acquis par feu James Robinson par achat de Mme Catherine Hanley (née Flood) veuve en premières noces de William O'Hearn, maintenant de Patrick Hanley, par acte passé par devant André J. Armstrong, notaire en cette ville, le 16 février 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 Oct—6, 13, 20, 27—Nov 3, 6.

Jno. L. Sterry vs. Louis Faessel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 1. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans dans la susdite cause, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs et des Négociants rue Royale entre Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 6 novembre 1880 à midi la propriété ci-après décrite savoir :

Deux certains morceaux ou lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, etc. qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Magasin, Constance (ci-devant Live Oak), Desormeaux et Troisième, et désignés comme les lots B et C sur un plan tracé récemment par D'Hémécourt, voyer, et mesurant d'après le dit plan comme suit :

Le lot B étant à une distance de quarante-deux pieds neuf pouces du coin des rues Constance et Troisième, mesure vingt trois pieds de face rue Constance sur soixante-six de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot C étant à une distance de soixante-six pieds du coin des rues Constance et Troisième, mesure dix-neuf pieds six pouces de face rue Troisième, sur une profondeur de soixante-cinq pieds neuf pouces entre lignes parallèles, les dits lots faisant partie de deux certains lots désignés par les numéros onze et douze sur un plan tracé par W. T. Thompson, voyer, le 22 mai 1844, et déposé pour qu'on s'y réfère en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, et le dit carré d'ilet portant le numéro cinquante-sept sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville.

Les dits deux terrains B et C formant partie de la propriété que feu Louis Faessel acquit de Joseph Ritter, le 29 avril 1878, par acte pardevant Andrew Hero, jr, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 oct—6,13 20,27,—3eté nov

Anton Ritter vs Louis Faessel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26. — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 19 octobre 1880 à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 59, borné par les rues Live Oak, (maintenant Constance), Washington, Magasin et Quatrième, désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 29 novembre 1848, et déposé au bureau de J. R. Beard, ci-devant notaire en cette ville, et mesurant trente-deux pieds trois pouces de face rue des Magasins, la même largeur à l'arrière, cent vingt six pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur et façade rue Quatrième et la même profondeur sur la ligne le divisant du terrain No deux et formant le coin des rues Magasins et Quatrième.

La dite propriété fut acquise par feu Louis Faessel des héritiers de Mme Sarah Sawyer, par acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 13 février 1867.

La dite propriété ci-dessus décrite étant la même qui fut récemment mesurée par D'Hemécourt, voyer, d'après plan, et mieux connue sous la description suivante :

La maison de résidence double, à deux étages en bois, au coin des rues Magasins et Quatrième, dans le carré d'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Quatrième.

Elles sont construites à distance du trottoir, et ont chacune une galerie double devant, deux salons, salles à manger au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher et une mansarde aux étages supérieurs: cuisine à deux étages ayant quatre chambres, citernes, auvent, etc. Elles sont désignées par les Nos. 744 et 746 rue des Magasins. Le terrain mesure trente-deux pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur une profondeur et de façade rue Quatrième, de cent vingt-six pieds

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant, le montant de la réclamation du demandeur, du maintenant, soit quatre mille dollars (pour deux billets de deux mille dollars chacun, marqués A. B. respectivement) avec huit pour cent d'intérêt par an, du 31 octobre 1877—(date des dits billets) jusqu'au jour de la vente et aussi huit pour cent, par an d'intérêt sur quatre mille dollars étant deux billets de deux mille dollars chacun, marqués C et D respectivement, décrits en second lieu, du 31 octobre 1877, au jour de la vente, avec cinq pour cent sur la moyenne du montant, comme honoraires d'avocat et tous frais de procès de vente et quatre dollars, coût d'une copie de l'acte de vente.

2° L'acquéreur devant assumer le paiement de deux billets pour deux mille piastres chacun, marqués C et D respectivement, le billet marqué C échéant le 31 octobre 1880 et le billet marqué D échéant le 31 octobre 1881, avec huit pour cent d'intérêt par an sur chaque billet de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, les deux billets devant être garantis par hypothèque sur la dite propriété et l'acquéreur devant assumer toutes les obligations de l'acte d'hypothèque enregistré dans le susdit procès, et payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et ne pas aliéner la propriété au détriment de l'hypothèque, etc.

3° Le reste du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux, et dans le cas où le prix de l'enchère sur la propriété après déduction faite des susdits frais et honoraires au comptant, fut moins que le montant de la réclamation du demandeur avec intérêt comme il est dit ci-dessus, et des billets devant être assumés comme il est dit ci-dessus, alors l'acquéreur paiera au prorata la susdite réclamation au comptant et assumera au pro rata les susdits billets marqués C et D respectivement pour deux mille piastres chacun, échéant respectivement le 31 octobre 1880 et le 31 octobre 1881, jusqu'à concurrence de la balance en sus des frais et honoraires susdits.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 sept—17,24—oct 1,8,15,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Succession de feu Antoine Piot. No 240.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville.—LUNDI, 18 octobre 1880 il sera vendu à 11 heures du matin, rue de la Vieille Levée, No 325, près de la rue de l'Hôpital en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 17 septembre 1880.

Un lot de meubles meublant.

Conditions comptant. 6 oct 6,12,17

Succession d'Antoine Piot.

Propriété encoignure Bagatelle et Craps.

Magasin en briques à deux étages No 325, rue de la Vieille Levée, près l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis.

Propriété rue Laurel, entre Ste-Marie et St. André.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 23 octobre 1880, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté 17 septembre 1880. Les propriétés suivantes—savoir :

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues St André, Ste Marie, Laurel et Constance, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Laurel sur 58 pieds 1 pouce 4 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ensemble une petite maison en bois, couverte en ardoises ayant deux chambres, une cuisine double, citerne, lieux d'aisance, &c.

2° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Craps, dans l'ilet renfermé par les rues Craps, Bagatelle, Union et Amour, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 64 pieds de profondeur et face à la rue Bagatelle, ensemble une maison en bois de plusieurs chambres occupée comme boulangerie, cuisine, citerne, lieux d'aisance, &c.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Chartres, Quartier, Hôpital et Vieille Levée, lequel lot de terre mesure 19 pieds 9 3/4 pouces de face à la rue Vieille Levée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 20 pieds 9 3/4 pouces sur une ligne de profondeur, [illegible] rant le dit lot par une allée [illegible] ouvrant sur la rue du Quartier [illegible] servée à l'usage commun des lots Nos 1, 2, 3, 4 ainsi que de la propriété présentement vendue. [illegible]

5° Ensemble 110 actions réduites à 103 actions de $100 chaque du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la susdite propriété dont les constructions consistent en un magasin en briques à deux étages désigné par le numéro de rue 325 Vieille Levée, cour, citerne, Water work, latrines, etc.

Termes et Conditions. Pour les propriétés à premièrement et secondement décrites comptant, et pour la propriété troisièmement décrite, l'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $1380 due à la dite Banque des Citoyens sur la quelle [illegible] sur les actions sur lesquelles [illegible] payable [illegible] mars 1881 [illegible] acquéreur devra fournir un nouveau [illegible] note souscrit par lui pour le susdit montant de $330 payable le 1er mars 1881 [illegible] conformément à la charte de la dite banque et assumera en outre toutes les responsabilités et obligations comme actionnaire de la banque. La balance comptant. L'acquéreur assumera en outre le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Chs Boile, notaire aux frais des acquéreurs.

19 sept—19 25—oct 2 9 16 23

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES

No 127 rue Terpsichore.

Entre Annunciation et Constance.

Succession de James P. Irwin, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans. Docket No 312.

Vente à l'encan à longs termes.

PAR NASH & HODGSON. W. I. Hodgson Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 novembre 1880 à midi à la Bourse de l'Encan, St Charles au rez de chaussée Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 28 septembre 1880, docket No 312, dans l'affaire de la succession de James P. Irwin, décédé, il sera vendu à l'encan.

UN LOT DE TERRE ET VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, [illegible] Annunciation, Melpomène, Constance [illegible] désigné par le No [illegible] mesurant 27 pieds 7 pouces [illegible] de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 102 pieds [illegible] étant la même propriété acquise par le feu James P. Irwin par acte passé devant E. L. Lewis, notaire, le 11 avril 1877.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages, couverte en ardoise, contenant [illegible] chambres, appartements de domestiques, etc.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie ordinaires, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux pour garantie de la vente.

Acte de vente devant Andrew Hero, Jr, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

3 oct—10 17 24 31, 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terres de Valeur dans la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et le Texas.

Succession de R. McNeil Vance, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Docket No [illegible].

VENTE POSITIVE POUR DU COMPTANT

PAR NASH & HODGSON. W. I. Hodgson encanteur Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 octobre 1880, à midi à la Bourse de l'Encan, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Section B, en date du 15 septembre 1880 Docket No 344, pour le compte de la succession de R. McNeil Vance, décédé, devant la maison de commerce Byrne Vance & Cie, à savoir—toutes les terres suivantes :

Le cinquième indivis intérêt des TERRES suivantes LOUISIANE.

Paroisse Madison—1240 acres.

1. [illegible] de la section 15 dans le comté 17 rangée 12 est. [illegible] comté 17 rangée 13 est. Le quart nord-ouest de la section 34, comté 17 rangée 12 est. La moitié nord de la section 44 comté 17 rangée 13 est. La moitié est du quart nord est de la section 34 comté 17 rangée 13 est. Le quart sud-est de la section 33 comté 17 rangée 13 est. La moitié ouest du quart sud ouest de la section 35 comté 17 rangée 13 est et le quart sud-est du quart nord ouest de la section 35 comté 17 rangée 13 est, le tout dans la paroisse Madison et mesurant environ 1240 acres, plus ou moins.

Paroisse Livingston—640 acres.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE [illegible] dans la paroisse Livingston connu comme le W. Leech Confirmation d'après le certificat No 212 au bureau des terres mesurant 640 acres.

Terre dans le Mississippi.

3. 2800 ACRES DANS LE COMTÉ YAZOO. Toute la section 20 dans le comté 13 rangée 3 ouest—Toute la section 19. La moitié nord de la section 32 le tout dans le comté 13 rangée 3 ouest—La moitié est du quart nord-ouest de la section 29, tout de la section 30 et le quart sud ouest de la section 19 le tout dans le comté 12 rangée 3 ouest—et la moitié est de la moitié est de la section 25, comté 12 rangée 4 ouest, mesurant en tout 2800 acres, plus ou moins.

1280 acres dans le comté Bolivar.

4. TOUTE LA SECTION 27 [illegible] moitié Ouest de la section 26 et la moitié Ouest de la section 35 tout dans le comté 20 Nord, rangée 5 Ouest, mesurant 1280 acres, plus ou moins.

Comté Sun Flower.

5. ENVIRON 400 ACRES DANS LE COMTÉ SUN FLOWER—Le quart Nord Est et chaque moitié du quart Nord Ouest de la section 21 et le quart Nord Ouest de la section 22 comté 17 rangée 2 Ouest, mesurant en tout 400 acres, plus ou moins.

Terres dans l'Arkansas.

2902 ACRES DANS LE COMTÉ CHICOT.

6. Les quarts Sud-ouest et nord-est de la section 23. Le tout dans la section 14. Le quart nord-ouest et le quart sud-est du quart sud-est. Le quart nord ouest du quart sud est et la moitié nord du quart sud-ouest de la section 13—fraction Est de la moitié du quart nord-est de la section 12. La moitié nord et le quart sud ouest de la section 1. La moitié Est et la moitié nord du quart nord-ouest de la section 2. Les quarts sud ouest et nord est de la section 11. La moitié Est de la moitié Est de la section 10. Le quart fractionnaire nord est de la section 15 et la moitié sud du quart nord-ouest de la section 23 le tout dans le comté 17 sud de la ligne inférieure de la rangée 2 ouest du cinquième méridien principal dans ledit comté Chicot, Arkansas, mesurant 2902 acres, plus ou moins.

Terres dans le Texas.

2000 ACRES DANS LE COMTÉ DE MATAGORDA.

7. 2000 acres dans le comté Matagorda Etat du Texas, sur le côté ouest de la rivière Colorado, étant la portion d'un league and labor of land tract, or survey No 10, patenté par l'Etat du Texas à James Denison faisant face sur la rivière et traversant le dit league et labor tract, mesurant environ 2000 acres, plus ou moins.

Le cinquième indivis intérêt aux terres ci-dessus appartenant à cette succession, sera vendu séparément par comté.

Condition—comptant au moment du transfert des titres. Dix pour cent payable comptant sur les lieux pour assurer les ventes.

Les actes de vente par devant C. M. Emerson, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues et exigibles en l'année 1880.

21 sept—21,26—oct 3,17,23.

VENTE DE CONSTABLE.

Veuve A. Langsdorff vs. M. Antoine et Mlle Cécile Pajeau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 55—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt au No 101, rue St Louis, entre celles Dauphine et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 18 octobre 1880, à 11 heures du matin, des articles ci-dessous décrits, à savoir :

Un lot de Meubles conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, désignée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable.

6 oct—6,13,17.

James Jones vs Charles Rowald.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 154. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, 2 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'ilet No 9 qui est compris entre les rues St-Claude anciennement Bons Enfants, Press, Marais anciennement Morales, et St Ferdinand, selon un plan par L. H. Pilié. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues St Claude et Press. Lesdits lots mesurent 24 pieds de face à la rue St Claude, 4 1 dito profondeur de 100 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable

5oct—2 9 16 23 30 nov 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Groceries, Liqueurs, Instruments, Bois de Construction etc

1 Vache.

5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans

Succession de Bernard Wallbaum.

No 131—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—JEUDI, 21 octobre 1880 à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au coin des rues Rempart et Clouet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 7 octobre 1880, pour le compte de la dite succession.

Un grand stock de Groceries, Liqueurs, Instruments, etc.

5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans.

—AUSSI—

1 Vache.

Conditions—Comptant. 8oct—8 12 16 21

A DOUZE MOIS DE CRÉDIT.

MAGNIFIQUES PROPRIETES CONVENABLES SPÉCIALEMENT POUR DES JARDINIERS OU DES HORTICULTEURS.

SUCCESSION DE JOHN PETER GAERDNER, No 84—COUR CIVILE PAROISSE D'ORLEANS

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 23 octobre 1880 à midi il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, section B, en date du 24 août 1880, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

Neuf terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 240, borné par les rues Dauphine, Grandes Hommes, Mazant, Bourgogne ou Craps et France. Et qui sont décrits comme suit sur le plan annexé à l'inventaire fait et dans la dite succession, savoir :

Les lots D E F G et H mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Mazant, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot A forme le coin des rues Dauphine et Mazant et mesure 27 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 65 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout à vendre en bloc ou séparément.

Cette vente étant la seconde et dernière, la propriété sera définitivement adjugée et vendue au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle pourra rapporter à douze mois de crédit facile pour l'acheteur son billet avec caution bonne et solvable, d'après les termes de la loi, le dit billet portant hypothèque spéciale et les vendeurs garantissant quant aux propriétés vendues.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6,12 19 23 oct

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Victor H. Loez. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 58.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 30 octobre 1880 à midi sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 septembre 1880, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné du côté droit par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Daniel, du côté gauche par la propriété appartenant ou ayant appartenu anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à M. Pers[illegible] dit terrain est désigné par le No 151 de la rue Toulouse, et a été adjugé à feu Mme Adeline Loez, [illegible] de Samuel D. Baumer par acte passé par [illegible] notaire en cette ville en date du 23 juin 1859 et à feu Victor H. Loez a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère dame Adeline Loez, [illegible] à la Deuxième Cour de District, dossier No [illegible]

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, le paiement du [illegible] pour la Nouvelle-Orléans [illegible] payable par trimestre [illegible] paiement de $700 [illegible] à servir [illegible] au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 sept—25 oct 2 9 16 23 30

PAR C. E. GIRARDEY.

Deux jolis cottages dans le Second et Troisième Districts.

PAR C. E. GIRARDEY Encanteur Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI 16 octobre 1880 à midi à la Bourse de l'Encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan :

1. Cette jolie et agréable résidence, le cottage avec mansarde, désigné par le No 102, rue Roman entre les rues Dumaine [illegible] contenant 5 grandes chambres bien aérées, dans le corps de logis et 2 dans une cuisine en bois à 2 étages séparée, cave, etc. Voir le plan à la vente pour les dimensions du terrain.

2. Le cottage en bois à deux corps de logis, Nos 91 et 93 rue Urquhart, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Morales, St Antoine et Annette contenant 2 chambres dans chaque corps de logis. Voir le plan à la vente pour les dimensions du terrain.

Conditions—1/2 ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le notaire désigné par le vendeur et un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

7 oct—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande vente de manteaux de cheminée de marbre, [illegible] marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, bâtisse en bois, etc.

Succession de James Reynolds.

No 441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—MERCREDI, 27 octobre 1880 à 10 1/2 heures A. M. seront vendus à l'enchère publique, sur les lieux, 160 rue Poydras entre St Charles et Carondelet en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, division A, en date du 28 sept 1880, et rendu dans la susdite succession—

Un assortiment vaste et varié de manteaux de cheminées en marbre riches, monuments pierres de tombes, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, aussi une bâtisse en bois à un étage avec auvent, occupée comme magasin et atelier.

Conditions—Comptant sur adjudication.

2 oct—au 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur sur le Chemin de la Métairie. Résidence et Ferme.

Succession de feu D. Rosalia Crasto.

No 408—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR C. E. GIRARDEY encanteur bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 30 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 septembre 1880, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain morceau ou portion de propriété, situé dans la Paroisse d'Orléans, anciennement Paroisse Jefferson, dans cet Etat sur le Chemin de la Métairie, étant le morceau de terre désigné par la couleur jaune sur un plan de la dite propriété et de celle adjacente fait par W. H. Monhary, voyer, en date du 5 juin 1863, et annexé à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le 5 octobre 1864. Se composant du dit morceau de terre mesurant 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, 150 pieds de largeur dans le fond, s'étendant jusqu'à la ligne de la ville de Carrollton, sur une profondeur de 1081 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure qui fait face au chemin de fer du Lac de Jefferson et Lac Pontchartrain et d'une profondeur de 1108 pieds sur la ligne inférieure qui la divise de la propriété des Hazeurs, tout ces mesures plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence à deux étages, cottage, écuries et dépendances, etc. La susdite propriété a été achetée par feu Rosalia Crasto, par un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 29 mai 1871 de Joseph Gruber.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur.

29sept—29 oct 2,9,15 23 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Aglaé Dubourg, veuve de M. D. Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 750—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Amédée Bringier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 oct—14, 19 Oct.

Succession de Mme Amanda M. Carbo y Noguer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 503—Division—Attendu que Joseph Carbo y Noguer a présenté une petition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de sa femme, feue Mme Amanda M. Carbo y Noguer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5oct 6 10 15

Succession de Mary A. Marshand, épouse décédée de Hanson B. Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14. —Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Jas P. Hayes, exécuteur de la défunte ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 oct—14, 17

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,

Entre les rues Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

1er août—6m DMerV